

Mines de charbon annuel 2010

Confidentiel une fois complété.

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

If you prefer this questionnaire in English, please check here

Corriger l'information pré-imprimée si nécessaire.

BUT DE L'ENQUÊTE

Cette enquête a pour but de recueillir de l'information sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada. L'information recueillie par cette enquête fournit à tous les niveaux de gouvernement et au secteur privé une image plus juste de la demande en énergie et aide à la mise en oeuvre de politiques énergétiques et de l'environnement.

CONFIDENTIALITÉ

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

COUPLAGE DE DONNÉES

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

ENTENTES SUR LE PARTAGE DE DONNÉES

Afin d'alléger le fardeau des répondants et d'assurer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux afin de partager les données de cette enquête. Ces organismes doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne partagera les données de cette enquête qu'avec les organismes qui ont démontré la nécessité de les utiliser.

Il existe des ententes sur le partage des données tirées de cette enquête en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique* avec les organismes statistiques de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon concernant les établissements situés ou ayant des activités dans leur secteur de compétence. Ces organismes statistiques ont l'autorité législative nécessaire pour recueillir eux-mêmes ce genre de données ou les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. Leurs lois procurent également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la *Loi sur la statistique* fédérale et prévoient des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, il existe des ententes sur le partage des données avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut et avec Industrie et Ressources Saskatchewan, le ministère de l'énergie de l'Alberta, le ministère de l'énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada. Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

En vertu de l'article 12, vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec l'un de ces organismes en écrivant une lettre d'opposition au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser l'organisme avec qui vous ne voulez pas partager vos données.

Prière de prendre note qu'il n'y a pas de droit de refus de partage de données avec Industrie et Ressources Saskatchewan. En Saskatchewan, les données sont recueillies en vertu de la *Loi sur la statistique* et au nom du Département en vertu de la *Loi de conservation et de réglementation du pétrole et du gaz*, 1985 et de la *Loi des Ressources Minérales de la Saskatchewan*.

DIRECTIVES

S.V.P. compléter avant le: **1^{er} juin 2011**

Statistique Canada et les organismes provinciaux ci-dessous partagent entre eux les données.

Veuillez envoyer cette copie à Statistique Canada, Division de la fabrication et de l'énergie, Section de l'énergie, Ottawa K1A 0T6 et une copie à l'agence appropriée :

Mines Branch,
Geology and Mines Division,
Saskatchewan Industries and Resources
1914 Hamilton Street, Regina, Saskatchewan, S4P 4V4

British Columbia Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources
1810 Blanshard St., 6th Floor
Victoria, B.C., V8W 9M9

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS TRANSMIS PAR TÉLÉCOPIEUR OU AUTRES MODES ÉLECTRONIQUES

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

ATTESTATION

Je certifie que les renseignements indiqués dans le présent rapport sont, autant que je le sache, complets et exacts.

Date

Signature

j	m	a
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Année fiscale

De :

j	m	a
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

À :

j	m	a
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom du signataire (en lettres moulées s.v.p.)

Fonction officielle du signataire

Adresse électronique

Téléphone

(<input type="text"/>)	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>
--------------------------	----------------------	---	----------------------

Poste

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Télécopieur

(<input type="text"/>)	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>
--------------------------	----------------------	---	----------------------

REVENU D'EXPLOITATION ET COMPTE DE DÉPENSES		
	Tonnes métriques	Dollars canadiens ('000)
REVENU D'EXPLOITATION		
Ventes brutes		
Charbon de propre production	1.1	
Charbon acheté	1.2	
Autres produits (s.v.p. spécifier) :		
		1.3
		1.4
Total ventes brutes (1.1 + 1.2 + 1.3 + 1.4)		1.9
Dépenses d'exploitation		
Transport hors-mine - routier		2.1
- rail		2.2
- eau		2.3
- total		2.4
Frais de manèment au port		2.5
Autre (s.v.p. spécifier) :		
		2.6
		2.7
		2.8
Total des dépenses d'exploitation (2.4 + 2.5 + 2.6 + 2.7 + 2.8)		2.9
Total: ventes nettes (1.9 – 2.9)		3.0
Autres revenus d'exploitation		
Exploitation minière		4.1
Subvention d'exploitation		4.2
Autre (s.v.p. spécifier) :		
		4.3
		4.4
Total: Revenu d'exploitation (3.0 + 4.1 + 4.2 + 4.3 + 4.4)		4.9
À l'usage de Statistique Canada seulement (ajustement d'inventaire)	5.0	
À l'usage de Statistique Canada seulement (production de la valeur ajoutée du recensement)	6.0	

DÉPENSES D'EXPLOITATION		Dollars canadiens ('000)
A. EXPLOITATION, ENTRETIEN ET ADMINISTRATION		
Dépenses minières directes		
Salaires et traitements	7.1	
Cotisations sociales (contributions de l'employeur)	7.2	
Fournitures et matières achetées et utilisées	7.3	
Contrats de services	7.4	
Coûts de réparation et d'entretien		
Salaires et traitements	8.1	
Cotisations sociales (contributions de l'employeur)	8.2	
Fournitures et matières achetées et utilisées	8.3	
Contrats de services	8.4	
Autres coûts		
Main d'oeuvre	9.1	
Cotisations sociales (contributions de l'employeur)	9.2	
Achat de combustible et d'électricité	9.3	
Charbon acheté pour la revente	9.4	
Taxes - autres que sur le profit (redevances, nombre d'acres, affaires, municipales, scolaires, etc.)	9.5	
Autre	9.6	
Total d'exploitation, d'entretien et d'administration (7.1 à 9.6)	10.0	
B. AUTRES		
Amortissement	11.1	
Impôt sur le revenu	11.2	
Toutes autres déductions	11.3	
Total des dépenses d'exploitation (10.0 + 11.1 + 11.2 + 11.3)	12.0	
Revenu total (4.9 – 12.0)	13.0	

RÉMUNÉRATION, EFFECTIFS ET HEURES

		Traitements, salaires, commissions et primes bruts, etc. (milliers de dollars canadiens)	Nombre moyen de salariés pendant la période observée (il s'agit de la somme du nombre de salariés pour chaque mois, divisé par 12)	Nombre de personnes-heures (donner votre meilleure estimation si vous ne disposez pas de chiffres exacts)	
				Travaillées	Payées
Personnel de direction, d'administration, de bureau et des ventes	13.1			XXXXX	XXXXX
Mine et assimilés	13.2				
Usine de transformation et connexe	13.3				
Tout autre (s.v.p. indiquer le groupe principal: cafétéria, sécurité, etc.) :					
	13.4			XXXXX	XXXXX
Total des employés à cet emplacement (13.1 + 13.2 + 13.3 + 13.4)	13.7			XXXXX	XXXXX
Effectifs à d'autres emplacements à l'intérieur de la province	13.8				
Total des employés (13.7 + 13.8)	13.9				

MORTS-TERRAINS ET DÉCHETS

		Milliers de mètres cubes
Enlever et/ou extraire		
Dragline	14.1	
Pelle et camion	14.2	
Autre	14.3	